

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

[C - 2004/27231]

Carte constituant l'annexe de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 adoptant définitivement la révision du plan de secteur de Namur du plan en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique mixte et d'une zone d'activité économique industrielle sur le territoire de la commune de Namur (Rhines et Suarlée), en extension de la zone d'activité économique existante de Namur-Nord (planche 47/3S) publié au *Moniteur belge* du 13 août 2004, pp. 61344 et suivante

